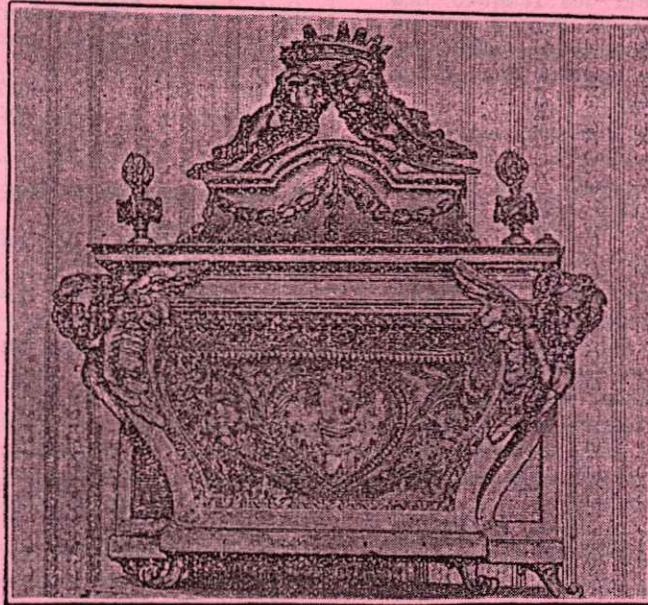


Le reliquaire de Saint Bonnet



Le Saint Evêque.

Bonnet naquit en Auvergne, vers 623. Il était fils de Théodat et de Syagria. l'un et l'autre d'illustre origine. Il fut échanson, puis chancelier de Sigebert III, roi d'Austrasie. Nommé par Thierry gouverneur de Provence, il exerça son pouvoir avec tant de sagesse et de mansuétude, qu'il faisait, dit son historien, figure de prêtre plutôt que de juge. Son

frère, saint Avit, évêque de Clermont, sentant sa fin prochaine, le désigna pour son successeur. Ce choix fut ratifié avec enthousiasme par le clergé.

Le peuple le vénérât pour sa piété, l'austérité de sa vie et son inépuisable charité. A sa prière, le Ciel accorda maintes fois des miracles. Ses historiens nous apprennent aussi qu'il fut favorisé d'une apparition de la Sainte Vierge.

Mais il sembla au saint évêque que le bruit qui se faisait autour de lui l'empêchait de s'occuper de son âme autant comme il l'aurait voulu : il se démit de la charge épiscopale et se retira au monastère de Manglieu. Dans sa vieillesse, il fit le pèlerinage de Rome.

A son retour, il s'arrêta à Lyon et se fixa en l'île Barbe, où il mourut (15 janvier 710).

Il fut enterré dans l'église des Bénédictins de Saint-Pierre, aux Terreaux.

Procule, son successeur, obtint de l'évêque de Lyon que son corps fut transféré à Clermont, et il envoya pour le chercher, les abbés de Manglieu, de Chamalières et de Volvic, avec une députation importante d'ecclésiastiques de haut rang.

* * *

La translation de son corps.

Des miracles s'accomplirent lors de l'exhumation.

Le pieux cortège suivit, pour venir à Clermont, la voie romaine de Lyon en Aquitaine.

Les populations accouraient en foule pour vénérer à leur passage les précieuses reliques, et de nombreux miracles furent opérés. Toutes les localités où s'arrêta le corps du saint, élevèrent des chapelles en son honneur et voulurent désormais s'appeler de son nom. C'est là un témoignage bien caractéristique de l'hommage qu'on rendait à la sainteté du grand évêque, et comme un certificat des faveurs que le Ciel accordait à son intercession.

La première station fut en pays de haute montagne, dans une chapelle élevée par les premiers chrétiens des Gaules, sur l'emplacement d'un autel druidique. Ce lieu s'est appelé depuis, Saint-Bonnet-le-Froid.

Les autres furent celles de Saint-Bonnet-des-Places, Saint-Bonnet-de-Cleppe, Saint-Bonnet-des-Oulles, Saint-Bonnet-le-Château, en Forez.

Par Usson, le cortège arriva en Auvergne, il traversa Viverols, Marsac, gravit la montagne du côté de Saint-Germain-l'Herm et s'arrêta au château et au village qui sont devenus les localités de Saint-Bonnet-le-Chastel et de Saint-Bonnet-le-Bourg.

La dernière station fut à Saint-Bonnet-de-Chauriat. Mais, auparavant, les précieuses reliques avaient traversé le pays où le saint avait vécu les dernières années de son séjour en Auvergne. Aussi bien, là aussi, nombre de hameaux voulurent s'appeler Saint-Bonnet : il y a le village de Saint-Bonnet, dans la paroisse de Manglieu ; celui de Saint-Bonnet-Chamand, à Busséol ; celui de Saint-Bonnet-Chamand, à Saint-Julien-de-Coppel. Et nous en oublions, sans doute.

L'évêque Procule, à la tête d'un nombreux cortège de fidèles et de prêtres, alla devant du pieux cortège, et les reliques du saint firent à Clermont une entrée triomphale.

Elles reposèrent dans l'église de Saint-Maurice, qui devint l'église Saint-Bonnet, puis furent transférées à la Cathédrale.

Le reliquaire de Marseille.

La Révolution brûla les reliques des saints, et celles de saint Bonnet comme les autres. On croyait donc que plus rien ne restait du corps de l'un des plus grands saints de notre Auvergne.

La Providence avait conservé cependant une partie de ses ossements... Les restes précieux étaient découverts, il y a quelques mois, et voici dans quelles circonstances.

Le 8 mars 1926, M. le Curé du Sacré-Cœur de Marseille écrivait à Mgr l'Evêque de Clermont qu'un bijoutier de sa paroisse possédait et était disposé à vendre un riche reliquaire contenant des ossements de saint Bonnet. Mgr Marnas en avisa M. le Curé de Saint-Bonnet-de-Riom, où le culte du saint s'est conservé très vivant, et où sa fête est célébrée avec une très grande solennité.

M. l'abbé Larzalier en parla à ses paroissiens ; il leur dit qu'il fallait s'assurer d'abord si les reliques étaient authentiques, puis il leur demanda, au cas où elles le seraient, s'il ne leur serait pas agréable de faire l'acquisition du reliquaire.

En quelques jours, des sommes importantes furent souscrites, et M. le Curé partit pour Marseille.

Il y vit le reliquaire dont nous donnons la photographie et le fit transporter à l'évêché de Marseille, où l'expertise en fut faite.

Les sceaux étaient absolument intacts et le reliquaire sans aucune fracture.

On l'ouvrit... et l'on y trouva un parchemin attestant que les reliques mises sous scellés avaient été données en 1656, par le Chapitre de la Cathédrale de Clermont, au seigneur de Gondy, comte de Juigné, prêtre de l'Oratoire, pour être placées « en une chapelle dédiée à saint Bonnet, dans un fort maritime de la Provence ».

Quant à l'histoire du reliquaire, c'est la suivante. Outre le sceau du Chapitre de Clermont, il porte le sceau des Bénédictins. C'est donc vraisemblablement dans l'église bénédictine de Saint-Victor de Marseille qu'il fut placé. A la Révolution, les moines voulurent le mettre à l'abri. Ceux qui gardaient le secret l'emportèrent dans

leur tombe. Mais le hasard, disons mieux : la Providence, fit un jour découvrir la cachette.

La famille qui, pendant cinquante ans, a détenu le reliquaire, a déclaré qu'il était venu en sa possession lors des réparations qu'elle faisait faire dans une maison de Salon, rue du Moulin-d'Isnard, qu'elle avait récemment achetée. Sous le marteau des ouvriers piquant un mur, des briques tombèrent et mirent à jour la cachette où se trouvaient le reliquaire, un sceau bénédictin et un tableau religieux peint sur cuivre. Cette maison était, avant la Révolution, la propriété des Bénédictins.

M. l'abbé Larzalier revint de Marseille avec les précieuses reliques.

Curieuse coïncidence : c'est le 6 juin 1925 que les ossements du saint, qui avaient

échappé à la profanation, arrivèrent à Saint-Bonnet... C'est le 6 juin 722 que son corps, revenant de Lyon, était arrivé à Clermont.

La piété des fidèles voulait que les précieux ossements fussent constamment exposés à la vénération publique. Mais la prudence exigeait que fussent à l'abri des convoitises sacrilèges l'œuvre d'art qu'est le reliquaire et les perles fines, qui entourèrent chacun des trois ossements. Le reliquaire a donc été placé dans un coffre en fer forgé, solidement scellé au-dessous de la statue de Saint-Bonnet.

Tiré de l'almanach populaire du Puy de Dôme - Année 1927

Un chou est un chou

Il est vrai que l'habitant du Massif Central dit plutôt : un sou est un sou. Il sait avec quelle peine l'argent s'en vient, et quelle facilité il s'en va. Un sou, c'est cinq centimes, il n'y a pas plus petit dans notre monnaie fiduciaire actuelle. Ce n'est pas une raison pour le mépriser et le laisser perdre.

Quant au chou, il n'a pas moins de prix. Parce qu'il pousse dans tous les sols et à toutes les altitudes, pour peu qu'on lui apporte l'engrais nécessaire. Parce qu'il se conserve même au cœur de l'hiver, la tête enfouie, les pieds en l'air, narguant les gels les plus vifs. Parce qu'il nourrit en même temps que l'homme la vache, le cochon, les poules, les lapins. Parce que sa feuille servait naguère d'emballage toujours disponible pour les produits suintants, beurre, fromage blanc, saucisse fraîche, alors que le papier était rare et cher. Parce qu'il entre dans les proverbes et les façons de dire. A un enfant qui parlait trop, on lançait d'un ton vif :

«Garde ton vent pour souffler sur tes choux!»

Et si une jeune femme se met, pour une raison ou une autre, à enfler du ventre de façon considérable, on dit d'elle sans sourire qu'elle a «mangé des choux gelés».

